

Item 11.3

Résolution appuyant le projet "Vers la parité dans Prescott-Russell"

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a accordé aux Comtés unis de Prescott-Russell une subvention pour un projet "Vers la parité dans Prescott-Russell /Towards Parity in Prescott-Russell" pour l'ensemble des municipalités dans leur juridiction afin d'inciter davantage les femmes à s'avancer en politique municipale; et

ATTENDU Qu'un groupe de femmes de Prescott-Russell ont formé le mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) dans le but d'augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux et des tables décisionnelles de la région; et

ATTENDU QUE le mouvement LFPR a mis sur pied un comité '*Politique au féminin PR*' composé d'élues provenant des municipalités des Comtés unis de Prescott-Russell (CUPR) pour mener le projet pour l'ensemble des municipalités; et

ATTENDU QUE la conseillère, Francyn Leblanc, se dit prête à siéger au comité '*Politique au féminin PR*' comme conseillère au projet, soutenir ce projet et le promouvoir au sein du conseil municipal de la Municipalité de Casselman;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Casselman nomme la conseillère Francyn Leblanc pour représenter la Municipalité de Casselman au sein du comité '*Politique au féminin PR*;' et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Casselman appuie le mouvement LFPR et les CUPR dans la mise en œuvre du projet "Vers la parité dans Prescott-Russell /Towards Parity in Prescott-Russell" pour l'ensemble des municipalités; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit envoyée au mouvement LFPR et au CUPR.

WHEREAS the Federation of Canadian Municipalities (FCM) approved funding to the United Counties of Prescott Russell (UCPR) for a project 'Vers la parité dans Prescott-Russell /Towards Parity in Prescott-Russell' for the municipalities within their jurisdiction to promote the participation of women in municipal politics; and

Whereas a group of women within Prescott-Russell established the movement '*Leadership féminin Prescott-Russell*' (LFPR) with the objective of increasing the presence of women within municipal councils and decision tables; and

WHEREAS the LFPR established a committee '*Politique au féminin PR*' made up of elected women from several municipalities within UCPR as advisors to the project and tasked to lead this project within the counties at large; and

WHEREAS Councillor, Francyn Leblanc, is willing to act as an advisor to this project, support this project and promote it for the municipality of Casselman;

BE IT RESOLVED THAT the Municipality of Casselman appoints Councillor Francyn Leblanc to represent the Municipality of Casselman on this committee; and

BE IT RESOLVED THAT the Municipality of Casselman supports the LFPR and the UCPR in implementing the project "Vers la parité dans Prescott-Russell /Towards Parity in Prescott-Russell" for the municipalities within its jurisdiction; and

BE IT FINALLY RESOLVED THAT a copy of this resolution be forwarded to the LFPR and UCPR.